

## Leçons de vitesse en «ville»

Début février, un radar pédagogique relevait rue des Meuniers les flux de circulations dans le sens Angers vers Sarigné.

7 540 passages ont été comptabilisés. 57% concernaient la tranche horaire 12h/20h. 80% de véhicules en excès de vitesse ont été comptabilisés. Sur cette portion limitée à 50 km/h, 57% de ces véhicules roulaient entre 50 et 60, et donc 43% au dessus de 60 km/h, sur un axe traversé par des piétons se rendant dans les quartiers St Gilles, le Clos du Verger et bientôt Acerola.



Ces constats montrent qu'il faut améliorer la sécurisation du futur coeur de village. Pour cela, il est envisagé la mise en place de chicanes entre le rond point d'ACEROLA et celui de la rue de Baulieu.



Le club de tennis de table du Plessis-Grammoire a encadré une vingtaine d'enfants de 8 à 10 ans de l'école du Chant du Monde, lors des premiers pas pongistes organisés, comme chaque année, début février. Débutants ou confirmés, tous ont pu s'affronter lors de matchs toute la matinée. Une remise de médailles et un goûter ont clôturé la matinée dans une ambiance conviviale.

## Des vacances pleines d'échanges



Pour la première semaine des vacances de printemps 2017, l'Accueil de Loisirs et le Pôle de Vie Sociale de Handi-Cap'Anjou ont souhaité mettre en place un échange entre les jeunes (9/12 ans) de l'accueil de loisirs et les résidents du pôle de vie sociale. Une première

rencontre de sensibilisation a eu lieu un mercredi après midi. Cette sensibilisation ayant reçu un accueil positif, nous avons décidé de poursuivre l'aventure. Les vacances seront placées sous le signe du printemps et des oiseaux. Après des échanges et des débats entre les différents acteurs, lors de cette première rencontre, le projet s'oriente sur la fabrication de nichoirs. Ces derniers seront installés dans la commune. Cette ballade permettra aux enfants de faire découvrir leur environnement. Ce partenariat a pour vocation de sensibiliser au handicap mais pas que ! Alors vive le printemps !!!!

## Compostage pour tous

Angers Loire Métropole met à disposition des composteurs individuels, moyennant une participation de 20€. Les distributions ont lieu plusieurs fois dans l'année. La prochaine aura lieu le mercredi 29 mars prochain sur le site de Biopole. Vous pouvez vous inscrire en mairie avant le 10 mars. Rendez-vous sur le site de [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr) pour plus d'informations.

## Votez par procuration



L'année 2017 sera marquée par plusieurs élections. Les présidentielles le 23 avril et le 6 mai, et les législatives les 11 et 18 juin prochains. Vous êtes absents à un ou plusieurs des scrutins ? Pensez à la procuration, qui permet de se faire représenter par un tiers. La personne qui votera en votre nom doit être domiciliée sur la même commune (quel que soit le bureau de vote), et ne doit pas être déjà titulaire d'une procuration pour une autre personne. Rendez-vous en gendarmerie ou au tribunal d'instance pour remettre le formulaire que vous pourrez remplir sur place ou préalablement en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

## #Gram'



## Que font nos petits en TAP ?

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30, ce sont les TAP en maternelle ! Après un temps récréatif, les enfants peuvent participer aux activités proposées par les animatrices : peinture, bricolage, motricité, cuisine... Deux bénévoles interviennent également

dans la semaine. Jean-Pierre propose des contes et Pierre initie les enfants au yoga conté... Des animations réfléchies, pour faire vivre à tous des moments ludiques, d'échanges et de partages.

## Leçons de vitesse en «ville»

Début février, un radar pédagogique relevait rue des Meuniers les flux de circulations dans le sens Angers vers Sarigné.

7 540 passages ont été comptabilisés. 57% concernaient la tranche horaire 12h/20h. 80% de véhicules en excès de vitesse ont été comptabilisés. Sur cette portion limitée à 50 km/h, 57% de ces véhicules roulaient entre 50 et 60, et donc 43% au dessus de 60 km/h, sur un axe traversé par des piétons se rendant dans les quartiers St Gilles, le Clos du Verger et bientôt Acerola.



Ces constats montrent qu'il faut améliorer la sécurisation du futur cœur de village. Pour cela, il est envisagé la mise en place de chicanes entre le rond point d'ACEROLA et celui de la rue de Baulieu.



Le club de tennis de table du Plessis-Grammoire a encadré une vingtaine d'enfants de 8 à 10 ans de l'école du Chant du Monde, lors des premiers pas pongistes organisés, comme chaque année, début février. Débutants ou confirmés, tous ont pu s'affronter lors de matchs toute la matinée. Une remise de médailles et un goûter ont clôturé la matinée dans une ambiance conviviale.

## Des vacances pleines d'échanges



Pour la première semaine des vacances de printemps 2017, l'Accueil de Loisirs et le Pôle de Vie Sociale de Handi-Cap'Anjou ont souhaité mettre en place un échange entre les jeunes (9/12 ans) de l'accueil de loisirs et les résidents du pôle de vie sociale. Une première

rencontre de sensibilisation a eu lieu un mercredi après midi. Cette sensibilisation ayant reçu un accueil positif, nous avons décidé de poursuivre l'aventure. Les vacances seront placées sous le signe du printemps et des oiseaux. Après des échanges et des débats entre les différents acteurs, lors de cette première rencontre, le projet s'oriente sur la fabrication de nichoirs. Ces derniers seront installés dans la commune. Cette ballade permettra aux enfants de faire découvrir leur environnement. Ce partenariat a pour vocation de sensibiliser au handicap mais pas que ! Alors vivement le printemps !!!!

## Compostage pour tous

Angers Loire Métropole met à disposition des composteurs individuels, moyennant une participation de 20€. Les distributions ont lieu plusieurs fois dans l'année. La prochaine aura lieu le mercredi 29 mars prochain sur le site de Biopole. Vous pouvez vous inscrire en mairie avant le 10 mars. Rendez-vous sur le site de [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr) pour plus d'informations.

## Votez par procuration



L'année 2017 sera marquée par plusieurs élections. Les présidentielles le 23 avril et le 6 mai, et les législatives les 11 et 18 juin prochains. Vous êtes absents à un ou plusieurs des scrutins ? Pensez à la procuration, qui permet de se faire représenter par un tiers. La personne qui votera en votre nom doit être domiciliée sur la même commune (quel que soit le bureau de vote), et ne doit pas être déjà titulaire d'une procuration pour une autre personne. Rendez-vous en gendarmerie ou au tribunal d'instance pour remettre le formulaire que vous pourrez remplir sur place ou préalablement en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

## #Gram'



## Que font nos petits en TAP ?

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30, ce sont les TAP en maternelle! Après un temps récréatif, les enfants peuvent participer aux activités proposées par les animatrices : peinture, bricolage, motricité, cuisine... Deux bénévoles interviennent également

dans la semaine. Jean-Pierre propose des contes et Pierre initie les enfants au yoga conté... Des animations réfléchies, pour faire vivre à tous des moments ludiques, d'échanges et de partages.